

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 3 MARS 2022

**DEL-2022-40**

L'An deux mille vingt deux, le trois mars, à 9h30, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 24/2/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

### Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes BILLOT, BRO, LAFARIE, MERMIER, MUGNIER, PARIS, TARAGON.  
MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BARTHALAIS, BAUD-GRASSET, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BUFFLIER, CARTIER, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILET, GILLET, GYSELINCK, HACQUIN, HAVEL, JACQUES, MARTIN-COCHER, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PETIT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, ROLLIN, SIBILLE, STEYER, VILLARD.

### Avaient donné pouvoir :

MM. ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, DEFAGO, OBERLI.

### Suppléants :

Mme MAURIS.  
MM. ANTHOINE, BOSSON, NEVES, SAUVAGET, TURK-SAVIGNY.

### Etaient absents ou excusés :

Mmes BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, GOURDIN.  
MM. AMADIO, BLOUIN, BOISIER, BOUVARD M, BURNET, CALONE, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, GAUDIN, GONDA, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, PEROU, PERRET, PERRISSIN-FABERT, ROSSINELLI, RUBIN, SADDIER, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

### Assistaient également à la réunion :

M. ESCALLIER : Cabinet KLOPFER.  
Mmes ASSIER, CARRERA, DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,  
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, GATINET, JEZEQUEL, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS,  
VIVIAN : du SYANE

**Membres en exercice : 83**  
**Présents : 51**  
**Représentés par mandat : 4**

---

**Objet : INSTALLATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE - COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE A FISCALITE PROPRE (EPCI-FP)**

### **Exposé du Président,**

Par délibération du 3 mars 2022, et en conformité avec les statuts du Syndicat, le Comité approuve l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc.

Conformément à la procédure établie et par délibération du 13 décembre 2021, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc a procédé à la désignation de ses délégués chargés de la représenter au sein du Comité du SYANE.

- Délégués désignés par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc : Monsieur Hervé VILLARD, délégué titulaire et Madame Aurélie BEAUFOUR, déléguée suppléante.

Par délibération du 3 mars 2022 et en conformité avec les statuts du Syndicat, le Comité approuve l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy.

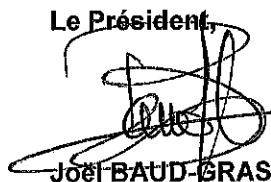
Conformément à la procédure établie et par délibération du 16 décembre 2021, la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy a procédé à la désignation de ses délégués chargés de la représenter au sein du Comité du SYANE.

- Délégués désignés par la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy : Madame Magali MUGNIER et Monsieur Marc ROLLIN, délégués titulaires et Monsieur Alexandre MULATIER-GACHET et Monsieur Raymond PELLICIER, délégués suppléants.

Le Comité est invité à déclarer installés en son sein :

- Monsieur Hervé VILLARD, délégué titulaire du collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP), représentant la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc,
- Madame Aurélie BEAUFOUR, déléguée suppléante du collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP), représentant la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc,
- Madame Magali MUGNIER, déléguée titulaire du collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP), représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy,
- Monsieur Marc ROLLIN, délégué titulaire du collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP), représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy,
- Monsieur Alexandre MULATIER-GACHET, délégué suppléant du collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP), représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy,
- Monsieur Raymond PELLICIER, délégué suppléant du collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP), représentant la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président,  
  
JOËL BAUD-GRASSET.

